



SYNDICAT LA CGT DU PERSONNEL

DÉPARTEMENTAL 63

Site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

LETTRÉ DE DIFFUSION CGT CG 63 N° 166 du 11 octobre 2013

SOMMAIRE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

Compte rendu réunion CTP du 1^{er} octobre 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Site internet CGT CG63 nombre de visites : **plus de 33 200**

Prochaines réunions Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITÉ DÉPARTEMENT DU PUY-DE-DÔME

Mardi 15 octobre Riom :

Lutte des salariés d'une enseigne de coiffure à Cournon contre l'arbitraire patronale

ACTUALITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE

Retraites Des débats parlementaires qui pointent l'injustice du projet de loi

Le CICE, effet d'aubaine à grande échelle pour les entreprises !

Le CESE rejette le projet de rapport sur l'état de la France

Lampedusa Un drame inadmissible

7 octobre Pour un travail décent partout dans le monde !

ACTUALITÉ STATUTAIRE

Rythmes scolaires : une rentrée à la petite semaine !

APPEL A CANDIDATURES

LA CITATION DE LA SEMAINE

ILS ONT OSÉ LE DIRE :

LE DESSIN DE LA SEMAINE

LA PHOTO DE LA SEMAINE

ACTUALITÉ CG Puy-de-Dôme

COMPTE RENDU CGT DU CTP du 1 octobre 2013 [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

Site internet CGT CG63 nombre de visites : **plus de 33 200**

Prochaines réunions

-CTP : * vendredi 22 novembre 2013

Suite [Non public, réservé aux syndiqués CGT](#)

ACTUALITE DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME

Mardi 15 octobre Riom :

- Pour manifester contre la réforme des retraites injuste et inefficace que le gouvernement, le patronat et leurs alliés veulent imposer aux salarié-e-s,
- Pour soutenir notre camarade Fabrice, qui comparaitra devant la cour d'appel de Riom, poursuivi par la direction de son entreprise dans le cadre de son activité syndicale.

Ensemble, le 15 octobre,

Défendons nos droits,

Tous nos droits !

programme :

- 10h00 : rassemblement devant le tribunal,
- 10h30 : départ en manifestation,
- 11h30/ 12h00 : arrivée de la manif devant le tribunal, casse-croûte organisé par l'UL de Riom,
- jusqu'à la fin de la comparution (qui commence à 13h30), rassemblement en soutien à F.Fargheot. [télécharger le tract de l'UD CGT 63](#)

[télécharger le tract /retraites](#)

Lutte des salariés d'une enseigne de coiffure (café, coif & shop) à Cournon contre l'arbitraire patronale Café Coif et ferme ta gueule

Des salariées qui comptent plus de 200 heures d'heures supplémentaires, non payées, non récupérées ! Des ordres de travail à connotations sexuelles (épilation de sexe masculin, coiffure dans les camps de naturistes...) !

Non-respect de la convention collective sur la durée du travail avec des journées de travail de plus de 12 heures, sans pause.

Parfois, les salariées ont à peine le temps de se restaurer et quand elles trouvent un petit moment pour grignoter un sandwich... c'est assises sur la cuvette des WC !

Elles subissent tous les jours des insultes, des injures et des menaces !

Elles vivent dans la peur, chaque jour à son lot d'humiliations ! Plus des 2/3 sont arrêtées pour burn-out et dépressions ! Le turn-over est très élevé; près de 40 salarié-e-s ont défilés dans ses salons depuis le début de l'année. La plupart abandonne pendant leur période d'essai.

On est revenu au temps de ZOLA !

L'inspecteur du travail a déjà établi plusieurs Procès-verbaux pour travail dissimulé, on ne compte plus les dossiers Prud'hommes à son actif... mais rien ne semble la calmer !

Bienvenue dans le petit monde de...

Café... Coif & Ferme ta gueule !

... telle est la devise du salon !

Aujourd'hui, nous n'avons malheureusement pas d'autres choix que d'observer un arrêt de travail afin d'alerter les clients de nos conditions de travail délétères et l'importante précarité de nos contrats.

En effet, la plupart d'entre nous effectuons des heures supplémentaires, **non payées, non récupérées** ! Pour certains, les compteurs affichent jusqu'à 180 heures d'heures sup' cumulées... qui finiront sûrement aux oubliettes si l'on ne réagit pas. Si nous devons ramener nos salaires sur le temps de travail effectif, nous serions 3 fois en dessous du smic !



De plus, les plannings de travail sont établis au jour-le-jour, avec des délais de prévenance pour modifications effectués la veille pour le lendemain. Le tout, saupoudrés de chantages et menaces de licenciement à la clé au cas où l'on daigne refuser !

L'employeur, Mme VALCONNE*, ne conçoit le dialogue qu'à travers les insultes, les injures et les menaces. Nous souhaitons lui faire comprendre que le temps de Zola est révolu !



Nous sommes toutes et tous conscients que demain nous serons confrontés à des mesures de rétorsions car l'usage de notre droit de grève, ce droit constitutionnel, elle va nous le faire payer cher.

Mais la coupe est pleine, nous sommes à bout, nous n'avons plus rien à perdre... ça ne pourra jamais être pire !

**Nous vous remercions
de votre soutien.**



* Le nom de l'employeur a été modifié afin d'éviter des poursuites en justice...

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique

Retraites Des débats parlementaires qui pointent l'injustice du projet de loi

Revalorisation des pensions : la CGT se félicite de l' « erreur » des députés La CGT se félicite du choix des députés de supprimer le report de la revalorisation des pensions. Ce vote, loin d'être une erreur technique, révèle un débat politique de fond. Cette mesure particulièrement injuste faisait porter sur les retraités les efforts de financement, ce alors que le patronat a obtenu dans le PLFSS une compensation intégrale de l'augmentation des (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi Le CICE, effet d'aubaine à grande échelle pour les entreprises !

Le Rapport 2013 du Comité national de suivi du Crédit d'Impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) confirme les critiques de la CGT à l'égard de cet énième dispositif fiscal en faveur des entreprises. Doté à terme de 20 milliards d'euros, le CICE est la plus importante niche fiscale jamais mise en place. Un dispositif fiscal accordé sans aucune contrepartie en matière de création d'emploi, d'investissement dans la recherche, ou encore de salaires, et (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Conseil Economique, Social et Environnemental Le CESE rejette le projet de rapport sur l'état de la France

Déclaration du groupe de la CGT au Conseil Economique, Social et Environnemental Le projet de rapport sur l'état de la France a été rejeté par le CESE le 8 octobre 2013, en raison d'un trop faible nombre de voix favorables. En effet, pour être adopté, il lui aurait fallu 92 voix. Il n'en a obtenu que 75. La CGT s'est abstenue (15 exprimées). Le texte contenait nombre d'observations souvent pertinentes mais fragilisées par de nombreuses contradictions, au (...) [Voir tout le texte >>>](#)

Lampedusa Un drame inadmissible

Communiqué commun de la CGT et de la Fédération CGT des Officiers de la Marine Marchande Ce nouveau naufrage, après la mort et la disparition de milliers de migrants ces dernières années en Méditerranée, est révoltant. Nos pensées vont d'abord à ces femmes, ces hommes, ces enfants allant vers un espoir de vie meilleure, et qui, en fuyant les conséquences d'une guerre, de l'instabilité politique et sociale, de l'absence totale de perspectives chez eux, (...) [Voir tout le texte >>>](#)

7 octobre Pour un travail décent partout dans le monde !

Toute personne dans le monde doit avoir un emploi lui permettant de mener une vie digne répondant au moins à ses besoins essentiels. Pourtant, les droits fondamentaux des êtres humains continuent à être violés tous les jours, et la misère demeure un fléau planétaire. Pour faire du droit au travail décent partout dans le monde une réalité, une mobilisation de tous est indispensable ! C'est le but de l'initiative prise depuis 2008 par la Confédération (...) [Voir tout le texte >>>](#)

ACTUALITE STATUTAIRE

Rythmes scolaires : une rentrée à la petite semaine !

Mercredi 18 septembre 2013 - Communiqué de la Fédération CGT des Services publics

La volonté de repenser la vie de l'enfant à l'école et hors l'école revendiquée d'une seule voix par les acteurs de la communauté éducative (enseignants, animateurs, ATSEM, AVS, parents d'élèves...) n'a pas été entendue par le gouvernement Ayrault.

Alors que l'objectif visé par celui-ci consistait à atteindre au moins 50 % des communes censées appliquer la réforme des rythmes scolaires dès 2013, une minorité de villes telles Paris, Grenoble, Dijon, Rennes, Nantes, La Rochelle... a fait le choix de la semaine des quatre jours et demi en cette rentrée.

La Fédération CGT des Services publics voit dans cette réforme la volonté de continuer de transférer des missions de l'Etat vers les collectivités Territoriale sans crédits supplémentaires. Elle dénonce des inégalités territoriales contraires à un des principes fondamentaux du service public.

Les enfants et leurs parents sont confrontés à un véritable capharnaüm. Bien que le volume horaire de classe sur l'année reste inchangé pour les écoliers, certaines communes font le choix de terminer la classe à 15h30, 1 à 3 jours dans la semaine.

Les parents qui ne peuvent pas se rendre disponibles pour aller chercher leurs enfants devront supporter le coût supplémentaire lié à la prise en charge périscolaire. Le principe de gratuité de l'école publique prend ainsi un nouveau coup.

Quant aux agents de la Fonction publique territoriale intervenant dans le secteur scolaire et périscolaire dont le taux de précarité indécent n'a pas été solutionné par la dernière loi relative aux agents contractuels, leurs inquiétudes quant à leurs conditions de travail souvent déplorables s'avèrent fondées.

Pour d'autres, en revanche, cette réforme est une véritable opportunité.

En effet, la mise en œuvre d'une telle mesure sans qu'elle soit accompagnée des moyens permettant aux collectivités de l'appliquer ouvre un pan entier du service public au privé.

On peut aujourd'hui légitimement se questionner sur le devenir de notre système scolaire ainsi soumis aux lois du marché. Les inquiétudes qui émanent de part et d'autre sur la possible sponsorisation de nos écoles publiques par le CAC 40 s'avèrent être d'actualité. De très grands groupes, tel TOTAL, semblent s'intéresser de très près à certaines activités périscolaires, instaurées dans le cadre de la nouvelle semaine de quatre jours et demi. Ainsi, au mois de juin, TOTAL, a signé un accord-cadre avec la ministre Valérie Fourneyron, au terme duquel l'entreprise s'engage à financer des projets en faveur des écoliers à hauteur de 16 millions d'euros.

C'est le principe même de neutralité et d'indépendance du service public qui est en danger !

La Fédération CGT des Services publics revendique :

- ▶ Une réelle réflexion autour de la vie de l'enfant à l'école et hors l'école avec tous les acteurs concernés, y compris les parents, pour une réécriture totale du décret associant l'ensemble des acteurs concernés.
- ▶ La garantie d'égalité d'accès à l'éducation nationale pour tous les enfants sur l'ensemble du territoire.
- ▶ Une véritable reconnaissance et prise en compte de tous les intervenants de la communauté éducative, pour une clarification des champs d'intervention des personnels de l'Etat et de ceux de la Fonction publique territoriale.

- ▶ Des embauches d'animateurs, d'ATSEM et d'AVS, à hauteur des besoins du terrain, pour garantir des conditions de travail décentes et, de fait, pour un épanouissement de l'enfant en parfaite sécurité morale et physique.
- ▶ Des taux d'encadrement ramenés à 1 pour 8 enfants dans le primaire et à 1 pour 12 enfants dans le secondaire.
- ▶ L'intégration d'office de ces personnels au minimum à l'échelle 3 et ce pour tous les CDI, qu'ils occupent leurs fonctions à temps incomplet ou à temps complet. En effet, ces derniers ne sont ni saisonniers, ni occasionnels, ni volontaires (CEE) puisqu'ils répondent à des besoins permanents et occupent des postes permanents.

Partout sur le territoire des inquiétudes et des initiatives voient le jour. Ensemble, enseignants, animateurs, ATSEM, AVS, parents d'élèves, avec leurs organisations syndicales et associations se mobilisent pour un accès à l'éducation qui doit rester gratuit, accessible à tous et au service de l'épanouissement humain.

Nous nous devons de lutter pour une école publique s'inscrivant dans le grand service public, issu du Conseil National de la Résistance, un des patrimoines essentiels de notre société.

APPEL A CANDIDATURES

388 Développeur Web Grade : cadre d'emplois des Techniciens territoriaux

Date limite pour le dépôt des candidatures : Vendredi 11 octobre 2013

1941 Responsable du Pôle Entretien et exploitation Grade : Technicien

Date limite pour le dépôt des candidatures : jeudi 31 octobre 2013

LA CITATION DE LA SEMAINE

«**Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égare.**» *Denis Diderot*

ILS ONT OSE LE DIRE :

«**J'ai lancé toutes les procédures pour renforcer la fraude fiscale.**» *Eric Woerth* en juin 2010

LE DESSIN DE LA SEMAINE





PERMANENCES CGT

Les mercredis : en 2013 9 octobre, 6, 20 novembre, 4 et 18 décembre ; en 2014 ; 15 et 29 janvier, 12 et 26 février de 14 h 30 à 17 h, Au local syndical à l'Hôtel du département à Clermont-Ferrand tél 0473290985

Le syndicat CGT du personnel départemental vous invite à vous connecter le plus souvent possible sur notre site internet : <http://www.cgt63.fr/CG63/>

Les informations sont mises en ligne en temps réel. Pour rester informés classez notre site dans vos favoris.